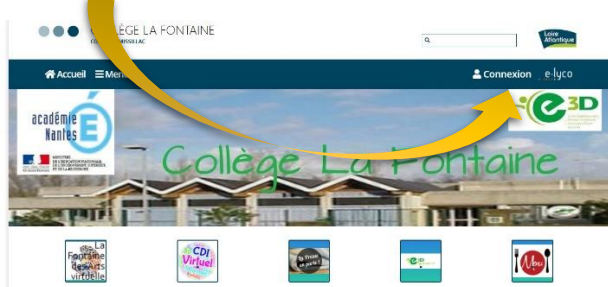


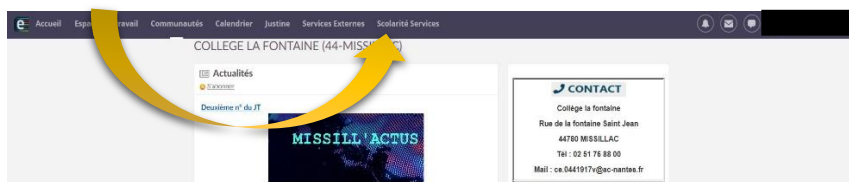
SAISIE DES INTENTIONS D'ORIENTATION POST 3^e

1/ SE CONNECTER A SCOLARITE SERVICES :

S'IDENTIFIER A L'AIDE DE SON COMPTE EDUCONNECT



PUIS SELECTIONNER « SCOLARITE SERVICES »



Si votre compte Educonnect n'est pas encore créé, merci de vous reporter au **tutoriel** d'aide, en page d'accueil du site du collège.

2/ SELECTIONNER LE SERVICE « ORIENTATION » :

Mes services

Accueil Mes services Contact Espace famille

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Fiche de renseignement

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3^e

Emploi du temps

Évaluation

Vie scolaire

Phase provisoire Intentions Courant 1^{er} semestre

Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 1^{er} semestre

Phase définitive Choix définitifs Courant 2^d semestre

Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 2^d semestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du premier semestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.
Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [↗](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [↗](#).

Je saisis les intentions d'orientation

LES DIFFERENTES PHASES SONT PRESENTES : INTENTIONS PROVISOIRES ET AVIS PROVISOIRES APRES LE CONSEIL DE CLASSE DU 1^{ER} SEMESTRE, CHOIX DEFINITIFS ET DECISIONS D'ORIENTATION APRES LE CONSEIL DE CLASSE DU SECOND SEMESTRE.

CLIQUER ENSUITE POUR SAISIR VOS INTENTIONS D'ORIENTATION

3/ AJOUTER VOTRE OU VOS « INTENTION(S) D'ORIENTATION » :

Mes services Accéder à l'ENT

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Païement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- Emploi du temps
- Évaluation
- Vie scolaire

Intentions d'orientation

Premier semestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si

CLIQUER SUR LE +

PUIS CHOISIR VOTRE 1^{ère} INTENTION ET VALIDER

→ Rang 1 Fermer ×

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

POUR LA 2nde PROFESSIONNELLE OU LA 1^{ère} ANNEE DE CAP, **PRECISER LE(S) STATUT(S) SOUHAITE(S)** :

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

Emploi du temps

Évaluation

Vie scolaire

Fermer ×

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1re année de CAP

2^{de} professionnelle :

Sous statut scolaire
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler Valider

+ Ajouter une intention

VOUS POUVEZ FAIRE **JUSQU'À 3 CHOIX** QUE VOUS **CLASSEREZ** PAR ORDRE DE PRIORITE :

factures

Livret scolaire du CP à la 3e

Emploi du temps

Évaluation

Vie scolaire

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 2
2^{de} professionnelle
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
1^{re} année de CAP
Statut : apprenti

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

NE PAS OUBLIER DE **VALIDER VOS INTENTIONS** AVANT DE QUITTER LE SERVICE.

VOUS POURREZ REVENIR LES **MODIFIER JUSQU'À LA FERMETURE**, LA VEILLE DU CONSEIL DE CLASSE. IL SERA ENSUITE ROUVERT POUR QUE VOUS PUISSIEZ **ACCUSER RECEPTION DES AVIS PROVISOIRES DU CONSEIL DE CLASSE**.